



SNUipp 58

2, bd P. de Coubertin
bourse du travail,
58000 NEVERS.
Tél. 03/86/36/94/46
Émail: snu58@snuipp.fr

Nevers, le vendredi 18 février 2011

à M. le Préfet du département de la
Nièvre
64 rue de la Préfecture
58000 Nevers

Monsieur le Préfet,

Le Président de la République a annoncé le 10 février dernier que le budget de l'emploi serait rallongé de 500 millions d'euros avec l'objectif de financer davantage de contrats aidés principalement pour les chômeurs de longue durée. Ceux-ci devront être reçus par Pôle emploi sous trois mois avec, à la clef, « *soit une proposition de formation qualifiante, soit un emploi* ».

Alors que le budget 2011 prévoyait initialement 133,8 millions d'euros pour financer 38 000 emplois aidés dans l'éducation nationale, en baisse de 4 500 par rapport à 2010, le ministre Luc Chatel vient d'annoncer à notre organisation syndicale que les 500 millions d'euros en faveur de l'emploi seraient susceptibles très bientôt de permettre le retour de l'aide administrative des directeurs d'école à son niveau initial notamment pour l'année 2011-2012.

Depuis la rentrée scolaire, nombre de directrices et directeurs de notre département sont privés de leur aide administrative. Plusieurs dizaines de contrats d'Emploi de vie scolaire (EVS) affectés à cette mission ne sont pas renouvelés faute de financement.

Cette situation, qui nuit au bon fonctionnement de l'école alors même que la charge de travail de la direction s'est fortement alourdie, ne peut plus durer.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de nous préciser quelles mesures vous entendez prendre pour permettre la réalisation concrète de ces annonces dans notre département.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre profond attachement au bon fonctionnement de l'Ecole.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération respectueuse.

Christophe Bolle
Secrétaire général départemental